



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Vendredi 27 septembre 2024**  
14 heures

*– Relevé de délibérations –*

Début à 14 heures et fin à 15 h 30, 25 personnes présentes ou représentées du début à la fin.

**1/ Approbation du procès-verbal du CA du 24 juin 2024**

Le procès-verbal du Conseil d'administration précédent est adopté à l'unanimité.

**2/ Informations générales**

- Concours d'entrée
- Enquête d'insertion professionnelle CGE
- Actualités du CHELS
- Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP)
- Évaluation du Hcéres
- ComUE de Lyon Saint-Étienne
- Reconnaissance de l'engagement étudiant

Les informations générales ne font l'objet d'aucune délibération.

**3/ Questions Financières**

- Admissions en non-valeur (vote) : adoption à l'unanimité.
- Modalités de remboursement des frais de déplacement temporaire pris en charge par l'IEP pour l'année universitaire 2024-2025 (vote) : adoption à l'unanimité.

**4/ Questions institutionnelles**

- Règlement intérieur (vote) : adoption à l'unanimité.
- Charte de la vie associative (vote) : adoption à l'unanimité.
- Convention pour l'organisation du concours commun 2025 du réseau ScPo (approbation) : approbation par 20 voix pour, 4 contre et 1 abstention.
- Avenant n° 1 à la convention 2023-2024 relative à la mutualisation de la 5<sup>e</sup> année du diplôme du réseau ScPo (approbation) : approbation à l'unanimité.

- Convention de mutualisation du poste d'ingénieur en développement du réseau ScPo (approbation) : approbation à l'unanimité.
- Conventions signées par la directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon (information) : les membres du CA ont été informés des conventions signées par la Directrice depuis la précédente réunion du Conseil d'administration.

#### **5/ Questions de ressources humaines**

- Charte du télétravail (vote) : adoption à l'unanimité.
- Liste des fonctions ouvrant droit à la composante fonctionnelle C2 du régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs (RIPEC) et montant maximum pouvant être perçu pour l'année universitaire 2023-2024 (vote) : adoption à l'unanimité.

#### **6/ Questions de formation**

- Règlement des études et des examens 2024-2025 (vote) : adoption à l'unanimité.

#### **7/ Fonds social**

- Aides exceptionnelles attribuées par la Directrice aux étudiantes et étudiants (information) : les membres du CA ont été informés des montants et motifs des aides attribuées par la Directrice depuis la précédente réunion du Conseil d'administration.